

---

# L'AGRICULTURE ENTREPRENARIALE D'EXPORTATION : UN CHOIX POLITIQUE AUX ENJEUX COMPLEXES

---

*Évelyne MESCLIER<sup>1</sup>, Anaïs MARSHALL<sup>2</sup>,  
Jean-Louis CHALÉARD<sup>3</sup>, Célia AUQUIER<sup>4</sup>*

L'agriculture péruvienne a considérablement changé de cap entre les années 1980 et les années 2010. Le processus de réforme agraire commencé en 1969 avait démantelé les grands domaines, lesquels fournissaient jusqu'alors les deux principaux produits agricoles d'exportation en termes de volume, le coton et le sucre<sup>5</sup>. En matière d'agriculture, le pays devint une terre de petits producteurs<sup>6</sup> alimentant surtout, à l'exception notable des caféiculteurs, les marchés internes. Ces derniers étaient en pleine croissance, dans un contexte de transition démographique et urbaine, et absorbaient une proportion de plus en plus grande de la production. En 1988, Lajo affirmait que « [...] le Pérou [était] sur le point de cesser d'être exportateur de produits agricoles » (Lajo, 1988, 22).

---

1. IRD, UMR Prodig.

2. Université Paris13-Nord, UMR Prodig.

3. Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, UMR Prodig.

4. Etudiante ISTOM en stage à l'UMR Prodig dans le cadre du projet Périmarge (2013-2015), financé par le programme INEG de l'Agence Nationale de la Recherche française.

5. Voir sur les évolutions de ces cultures juste avant la réforme agraire, Thorp et Bertram, 1985.

6. A l'exception des coopératives sucrières et des sociétés agricoles d'intérêt social, qui avaient échappé à la parcellisation fréquente des coopératives depuis la fin des années 1970.

Cependant, une décennie plus tard, le Pérou redevenait un pays exportateur agricole, marquant progressivement sa présence sur les marchés mondiaux autour de produits nouveaux comme les asperges, les piments ou les mangues. Il était également en train de redevenir un pays de grandes exploitations agricoles, du moins dans certaines régions. Pendant ses deux mandats présidentiels, Alberto Fujimori (1990-2000) avait imposé une politique volontariste pour ne pas dire brutale, accompagnée d'un discours vantant un modèle de grandes entreprises privées modernes, employant des travailleurs qualifiés dans des environnements aseptisés garantissant à la fois leur sécurité et la qualité des produits exportés. L'orientation de la politique agricole n'a que peu changé par la suite, Alan García (2006-2011) rappelant par exemple clairement que les institutions agraires dénommées « communautés paysannes » devaient céder leurs terres à des acteurs plus productifs<sup>7</sup>.

Alors même que les petits producteurs agricoles du Pérou sont de plus en plus nombreux : le recensement agricole de 2012 enregistre une augmentation de 30 % du nombre des exploitations agricoles par rapport à 1994 (INEI, 2012) ; et que trois-quarts de la population vit en ville (INEI, 2007), un tel modèle pose question. La terre, mais également, dans le cas du Pérou, l'eau, étant des ressources rares, les employer pour acquérir des devises est-il plus pertinent que de les utiliser pour alimenter les citadins ? Quels sont les effets d'un tel choix pour les sociétés locales et pour leurs milieux ? Les nombreux petits producteurs du pays peuvent-ils en tirer bénéfice ou s'en trouvent-ils exclus, voire menacés dans leur activité ? La crise de 2008 a-t-elle eu un impact sur les grandes tendances ? Le gouvernement de Ollanta Humala (2011 - ) a-t-il repris à son compte ou bien modifié les politiques antérieures ?

Nous décrirons tout d'abord l'ampleur du décollage des exportations agricoles, son ancrage dans un modèle néolibéral, qui a favorisé l'implantation des entreprises dans la production, et sa place dans l'économie générale du pays. Nous passerons ensuite à une réflexion sur les implications de ce processus pour les sociétés locales et régionales et leurs territoires, en prenant appui sur des études de cas que nous avons réalisées dans différents contextes et à des périodes distinctes. Nous nous interrogerons finalement sur la politique du gouvernement actuel.

#### L'AGRICULTURE D'EXPORTATION : UN PAN SPÉCIFIQUE D'UNE LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE ACCELÉRÉE

Depuis les années 1990, les exportations agricoles péruviennes<sup>8</sup> ont crû de façon rapide et pratiquement ininterrompue. Cette croissance s'inscrit

7. C'est le discours dit du « chien de l'horticulteur » (*el perro del hortelano*), qui n'utilisant pas les fruits et légumes à sa portée, ne laisse pas non plus d'autres en profiter, publié le 28 octobre 2007 dans le journal *El Comercio*.

8. Nous laisserons en dehors de l'analyse le cas de la coca et des produits de sa transformation, cas par nature très spécifique et qui doit être abordé par d'autres méthodes, les chiffres officiels ne rendant pas compte de l'ensemble de l'activité.

dans une réorientation générale de la politique économique du pays, marquée par l'ouverture des frontières après une période de protectionnisme, la privatisation des moyens de production et les efforts pour attirer les investissements. Mais les exportations agricoles présentent aussi des spécificités par rapport à l'extraction des produits miniers et des hydrocarbures qui constituent aujourd'hui les principaux secteurs d'exportation du Pérou.

### *L'accélération de la croissance des exportations agricoles*

À partir des années 1990, la croissance en volume et en valeur des exportations agricoles devient considérable, aussi bien en termes de tonnages que de millions de dollars FOB<sup>9</sup>. Ces indicateurs sont bien sûr sensibles à des variables comme le caractère pondéreux des denrées et le cours relatif des monnaies, mais l'évolution globale n'en reste pas moins très significative.

L'accélération actuelle de la croissance des exportations agricoles est tout d'abord remarquable eu égard à leur comportement dans les décennies 1970 et 1980 : durant ces dernières années, leur valeur était restée relativement stable, variant selon les années autour de 200 à 400 millions de dollars FOB (selon les chiffres de Webb et Fernández-Baca, 1990, 838-840), avec des périodes de hausse ou de diminution modérées.

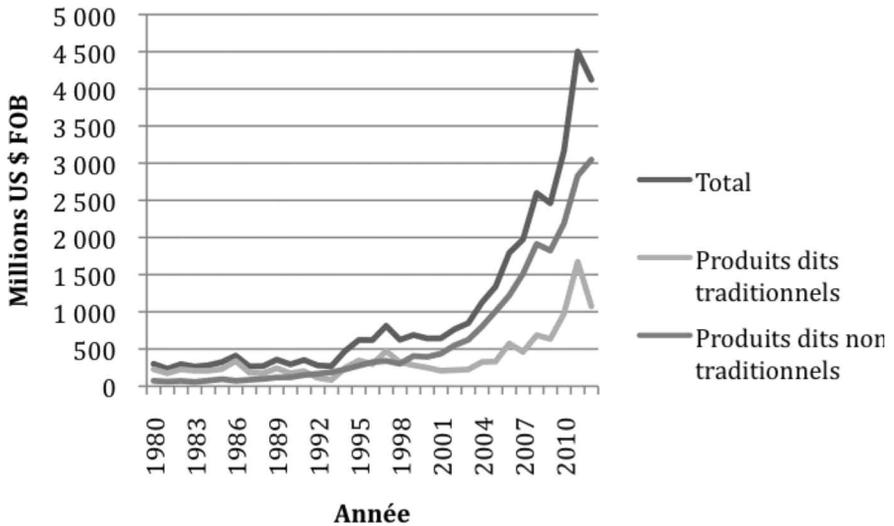
Le rythme actuel de la croissance est remarquable également par rapport à la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle. La valeur des exportations agricoles avait d'abord doublé, se stabilisant à la fin des années 1990 autour de 600 à 700 millions de dollars. La courbe montre ensuite une accélération de la croissance (figure 1) : dans les années 2000, la valeur des exportations agricoles fait plus que doubler non plus tous les dix ans mais tous les 5 ou 6 ans : elle passe de 779 millions de dollars FOB en 2000, à un peu plus de 2 milliards en 2006 et à un record historique de 4,5 milliards en 2011 d'après la Banque Centrale de Réserve.

La croissance de ces exportations est importante en volume – plus de 2,3 millions de tonnes de produits en 2011 (Minag, 2011) contre un peu plus de 600 000 tonnes en 2002 (Minag, 2003), mais plus encore en valeur, ce qui dénote à la fois une amélioration des prix de certaines denrées au cours des années 2000, et une diversification vers des produits à forte valeur unitaire : fruits, légumes en particulier. Le café non torréfié est toujours en tête des exportations agricoles en 2012 en termes de volume et sa valeur à la tonne reste aujourd'hui élevée (3 840 dollars américains FOB) malgré une diminution sensible par rapport à 2011<sup>10</sup>. Parmi les denrées

---

9. Expression normalisée (« Free on board ») utilisée dans le commerce maritime, signifiant en l'occurrence que la valeur est enregistrée après chargement sur le navire désigné par l'acquéreur, hors coûts de transport et d'assurance internationaux.

10. D'après les chiffres du Ministère de l'Agriculture, décembre 2012 (Minag, 2012a).

**Figure 1 : Evolution des exportations agricoles, 1980-2012.**

Source : BCRP, <http://www.bcrp.gob.pe/estadisticas.html>

Élaboration propre

qui participent le plus aux exportations, on trouve d'autres produits dont le prix de vente à la tonne se situe entre 2 000 et 3 000 dollars/tonne, comme les asperges, les raisins, les artichauts, les piments paprika. Le prix à la tonne des mangues et des avocats se situe en revanche entre 1 000 et 2 000 dollars. Tous ces produits, à l'exception du café, supposent des techniques culturales intensives.

Dans ce panorama, les produits anciennement commercialisés sur les marchés mondiaux et à plus faible valeur unitaire, comme les bananes, et les produits peu sophistiqués comme les préparations pour l'alimentation animale, les unes et les autres à moins de 800 US \$ FOB la tonne, occupent une place plus réduite. Le Pérou, dont la superficie cultivable aujourd'hui facilement accessible est relativement limitée, compte tenu du relief andin et de l'aridité du piémont pacifique, n'est pas en bonne situation pour concurrencer le Brésil ou l'Argentine dans des productions à grande échelle comme le soja. Il peut en revanche offrir sur les marchés des Nords des fruits et légumes de contre-saison, grâce à sa localisation dans l'hémisphère sud et à des variations annuelles de température modérées (Dollfus et Bourliaud, 1997 ; Eguren, 2003).

*Une composante spécifique d'une politique plus générale*

L'augmentation des exportations agricoles est due tout d'abord à la réorientation de la politique économique générale du pays. L'ouverture des frontières et la libéralisation de l'économie ont lieu surtout à partir de la mise en œuvre de l'ajustement structurel de 1990, qui vise un modèle économique basé sur « [...] une croissance substantielle des exportations et un régime d'accumulation soutenu par l'épargne et l'investissement privés » (Gonzales de Olarte, 1998 : 43). En particulier, plusieurs mesures ont permis de réduire le coût des importations, avec la réduction des taxes – ce qui dans le domaine agricole a facilité l'importation de fertilisants, semences, machines et systèmes d'irrigation sophistiqués –, et d'attirer les capitaux étrangers en permettant leur libre entrée (*ibid.*, 50-51). Les exportations péruviennes ont simultanément été favorisées par les accords passés avec les États-Unis dans le cadre de la lutte contre la drogue. Le Traité de Préférences Andines (*Andean Trade Preference Act*), qui créait un marché préférentiel aux États-Unis pour la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou, a été en vigueur au Pérou jusqu'à février 2009. Il a alors été remplacé par un traité de libre échange. Les exportations agricoles ont bénéficié de ce contexte général.

Les années 1990 ont également été marquées par des modifications du droit du travail. À une période de forte protection du travailleur dans le secteur formel – qui aurait contribué à la croissance du secteur informel dans les années 1980, ont succédé au cours des années 1990 des mesures de flexibilisation : réduction des coûts de licenciement, multiplication des types de contrats temporaires, contrats « jeunes » moins coûteux en cotisations, moindre intervention de l'État dans les négociations collectives et introduction des négociations au niveau de chaque entreprise, autorisation de la multiplication des syndicats dans chaque entreprise, modification des systèmes de pension (Saavedra et Maruyama, 2000 : 6). Ce nouveau contexte est particulièrement important pour les entreprises agricoles, puisque les tâches à réaliser sont distribuées de façon inégale au cours de l'année, pour des raisons agronomiques et commerciales.

D'autres mesures plus spécifiques ont favorisé l'arrivée de nouveaux acteurs, à capitaux péruviens ou étrangers, dans le secteur agricole. Les réformes foncières des années 1990 ont tout d'abord mis fin à la réforme agraire et aux limitations qu'elle imposait sur la superficie et le mode de faire-valoir des exploitations agricoles. Cela a par exemple permis l'acquisition par des entrepreneurs de lots de plusieurs milliers d'hectares – assortis de droits d'accès à l'eau – dans le nouveau périmètre irrigué de la région de Trujillo, créé sur fonds publics dans le cadre d'un projet datant des années 1980, le projet Chavimochic<sup>11</sup>. Le règlement de la loi dite « de promotion des investissements dans le secteur agraire » de 1991<sup>12</sup> prévoit

---

11. Le nom est tiré des premières lettres du toponyme des vallées de Chao, Virú, Moche et Chicama, auxquelles l'eau est apportée depuis une cinquième vallée située plus au sud.

12. Texte reproduit dans Berrío, 1998.

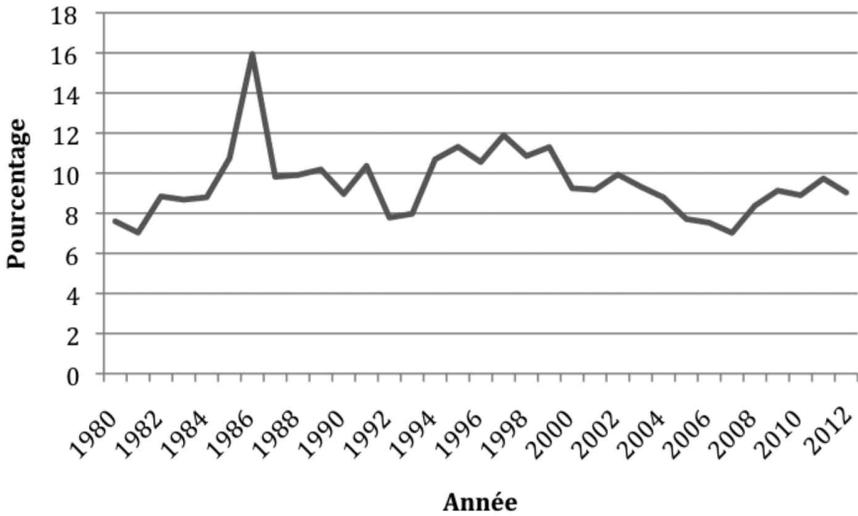
aussi les modalités de vente par l'État de terres considérées comme « en friche », sur présentation d'une demande argumentée. Ainsi, l'État a vendu dans la *pampa* désertique de Villacuri, dans la région de Ica, des parcelles dont les limites ont été fixées directement par les acquéreurs. La même loi précise que les acquisitions ne sont pas limitées pour les étrangers, sauf à proximité immédiate des frontières. De fait, les entreprises qui ont acquis des terres dans les deux exemples cités appartiennent à des investisseurs péruviens mais aussi latino-américains, ou encore européens, notamment norvégiens, allemands ou espagnols (Marshall, 2012 : 1954). De grands groupes et des entrepreneurs individuels, péruviens et étrangers, ont également acquis des actions dans les anciennes coopératives sucrières créées par la réforme agraire et transformées en sociétés anonymes à la fin des années 1990. Enfin, des entreprises agricoles ont pu s'installer sur des terres appartenant légalement à des communautés paysannes, en profitant d'un ensemble de dispositions incluses dans le programme de titrage des terres (Mesclier, 2009).

Dans la mesure où les entrepreneurs de l'agro-exportation s'installent surtout sur le piémont aride des Andes, la législation portant sur les ressources hydriques revêt également une importance particulière. Le Code de l'Eau de l'époque de la réforme agraire avait mis fin à l'appropriation de l'eau par les grands domaines terriens (Oré, 1998 : 289), en stipulant que l'Etat devenait son propriétaire et administrateur ; à partir de 1979 sont créées les Associations des Usagers et les Commissions d'irrigants. Le tournant libéral des années 1990 a modifié plusieurs aspects importants avec notamment la consolidation du transfert de nombreuses fonctions de l'Etat vers les organisations d'irrigants, la garantie accordée aux personnes ayant construit des puits de pouvoir utiliser l'eau, et la création d'autorités autonomes de bassins hydrographiques (Eguren, 2004 : 48). À partir de 1994, l'INADE (Institut National de Développement), chargé des grands projets hydrauliques du pays, est habilité à céder en concession au secteur privé l'exploitation de leur infrastructure (*ibid.*). Par la suite, dans le contexte du processus de décentralisation des années 2000, la gestion de l'eau est transférée aux gouvernements régionaux, dans des conditions qui ne garantissent pas un véritable contrôle de la ressource (Oré, 2009).

### ***Un secteur dynamique dans un contexte d'émergence économique***

En raison de ces évolutions, l'agriculture péruvienne a conservé sa place relative à la fois dans les exportations nationales et dans l'économie du pays, dans un contexte de forte croissance générale : le record des exportations agricoles de 2011 coïncide avec un record historique des exportations en général. Les exportations agricoles représentent un peu moins de 10 % des exportations totales du pays à cette date, qui atteignent plus de 46 milliards de dollars FOB (SUNAT, 2011) et sont très largement dominées par le secteur minier (27, 5 milliards de dollars FOB).

**Figure 2 : Pourcentage des exportations agricoles dans les exportations totales 1980-2012.**



Source : BCRP, <http://www.bcrp.gob.pe/estadisticas.html>

Élaboration propre.

L'agriculture est loin de retrouver l'importance qu'elle avait dans les exportations du Pérou au début des années 1950, lorsqu'elle en constituait une bonne moitié selon les statistiques de la BCRP. Mais elle conserve sa place par rapport aux années 1980. Cette place est loin d'être négligeable si on la compare aux performances des autres secteurs de l'économie nationale. En dehors, en effet, des minerais et des hydrocarbures, seuls la pêche et dans une moindre mesure le textile participent de façon importante aux exportations péruviennes au début des années 2010, d'après les chiffres de la SUNAT.

Les exportations agricoles sont par ailleurs en tête des exportations dites « non traditionnelles » du pays, c'est-à-dire des ventes de produits qui ne faisaient pas partie du commerce international au cours du XX<sup>e</sup> siècle. En l'occurrence, cela souligne la grande diversité des produits agricoles exportés, qui vont des plus « traditionnels » sur le marché mondial, comme le café, à toute une série de produits d'origines diverses, proposés par le Pérou sur les marchés mondiaux, modestement depuis les années 1970, et de plus en plus fortement depuis les années 2000. On y trouve aussi bien des cultures pré-hispaniques comme l'avocat, des cultures dont des variétés sont depuis longtemps cultivées au Pérou sans en être originaires, comme la mangue ou le raisin, et des cultures qui ont été adoptées dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à des fins d'adaptation à la demande des marchés mondiaux, comme les asperges ou les artichauts. Certaines, pourtant originaires des Andes, ne sont exportés par le Pérou que depuis quelques années, comme par exemple le coqueret, *Physalis peruviana* (selon le site Agronegociosperú.org). La di-

versification est liée aux possibilités qu'offrent les caractéristiques physiques du pays, mais également à l'évolution des marchés mondiaux eux-mêmes, les supermarchés des Nord's cherchant d'une part à proposer de façon permanente dans l'année des denrées auxquelles leurs acheteurs sont habitués, d'autre part à enrichir leur offre en fruits et légumes exotiques.

En vertu de ce développement, la participation du secteur agricole dans l'économie péruvienne s'est maintenue stable, autour de 7 à 8 % de la production intérieure brute – elle était de 9,8 % en 2001. C'est une performance notoire, dans la mesure où le pays vit une période de très forte croissance économique, avec un taux annuel pratiquement toujours supérieur à 5 %, sauf entre 1998 et 2001 et en 2009<sup>13</sup>. Cette participation, comme le rappellent Velazco et Velazco, reste très inférieure à la contribution du secteur à la Population Économiquement Active. Elle serait cependant beaucoup plus limitée sans les cultures d'exportation, qui ont représenté d'après ces mêmes auteurs 38 % de la valeur brute ajoutée de la production agricole du pays (Velazco et Velazco, 2012 : 166).

Si les exportations ont fortement augmenté, les importations ont suivi à peu près le même rythme. En 2011, les importations agricoles ont été de 4 163 millions de dollars CIF<sup>14</sup> d'après les chiffres du Ministère de l'Agriculture (Minag, 2012a). La balance commerciale agricole du pays est donc très positive, avec plus de 900 millions de solde. Mais en 2012 les importations ont atteint 4 515 millions : la balance reste positive, mais à un niveau bien moindre, autour de 200 millions. En 2008, lorsque les prix des denrées alimentaires ont flambé sur les marchés internationaux, la balance agricole du Pérou a été négative.

Les produits qui viennent en tête des importations du pays n'ont pas beaucoup changé par rapport aux années 1980, ce qui semblerait dénoter que la hausse des importations provient plus d'un simple effet de la croissance démographique que de la substitution de certaines cultures alimentaires par des cultures d'exportation. Les importations de soja ont néanmoins atteint la troisième place en volume et la première en valeur, en lien avec le développement des élevages industriels de poulet, une des principales composantes de l'alimentation. Les importations de maïs dur sont en tête pour les volumes, alors qu'elles étaient en seconde position dans les années 1980 (Lajo, 1988). Le blé, dont on importait 800 000 tonnes dans les années 1980, reste la deuxième importation en volume avec 1,7 million de tonnes mais pour une valeur de moins de 600 millions de dollars américains CIF. Lajo évoquait déjà dans les années 1980 le fait que les industries alimentaires utilisaient du blé importé (1988).

La FAO souligne qu'une balance commerciale agricole déficitaire ne représente pas en elle-même un problème, dans la mesure où cela peut être

---

13. D'après les indicateurs publiés par l'INEI sur son site internet, <http://www.inei.gob.pe>

14. Expression normalisée "*Cost Insurance Freight*" (coût, assurance et fret) utilisée dans le commerce maritime, indiquant que les coûts d'acheminement (transport et assurance) sont pris en compte dans le calcul.

le signe d'une diversification de l'économie vers des produits de plus forte valeur ajoutée (www.fao.org). Le cas du Pérou est néanmoins différent, puisque ce sont essentiellement des produits primaires qui fournissent les devises nécessaires à l'achat d'aliments. À la différence de produits plus industrialisés, ces produits primaires sont sujets à de rapides variations des prix sur les marchés internationaux. Les choix qu'a fait le Pérou lui permettent néanmoins de ne pas dépendre d'un seul type de produit primaire.

## **LES ENJEUX LOCAUX ET RÉGIONAUX DE L'IMPLANTATION DES GRANDES ENTREPRISES AGRICOLES**

L'orientation actuelle du secteur agricole vers les exportations et l'installation de grandes entreprises a pu être saluée comme un gage de développement pour les régions du pays (de Althaus, 2007). Néanmoins, les travaux de terrain que nous avons pu mener au cours des dix dernières années<sup>15</sup> démontrent la complexité des enjeux pour les territoires.

### ***Une installation souvent génératrice de tensions***

L'activité agro-exportatrice concerne plus ou moins directement un grand nombre de régions du pays. Ainsi, l'artichaut, l'avocat, entre autres, sont en partie produits dans la cordillère. Le piémont oriental des Andes contribue de façon décisive aux exportations de café. La principale entreprise exportatrice de produits agricoles du pays est en 2012 Perales Huancaruna S.A. avec 258 millions de dollars US FOB (SUNAT), qui acquiert le café essentiellement sur le piémont amazonien. Cependant, dans ces régions, les entreprises n'interviennent que marginalement dans la production elle-même. Nous centrerons donc ici l'analyse sur le piémont côtier, où se sont installées les entreprises contribuant aujourd'hui majoritairement à ces productions agricoles dites « non traditionnelles » qui sont devenues principales dans les exportations du pays. Ainsi, parmi les toutes premières entreprises d'exportation du pays, Camposol S.A., qui a vendu à l'international pour près de 150 millions de dollars US FOB en 2012 d'après la SUNAT, a acheté ses premières terres à Chavimochic en 1997 et produit aujourd'hui asperges, piments, avocats, mangues, raisins, mandarines, entre autres, sur 25 000 hectares répartis entre les départements côtiers de la Libertad et Piura, d'après le site de l'entreprise<sup>16</sup>. On peut citer également l'entreprise Agrícola Virú S.A., fondée en 1994 avec 150 hectares d'asperges et qui cultive aujourd'hui plus de 5 000 hectares dans les départements de la Libertad au nord et d'Ica au sud<sup>17</sup>. Ou encore Sunshine

---

15. Ces recherches ont été menées dans le cadre de plusieurs programmes entre 2000 et 2013 : UMR ENS-IRD Temps - Territoires et mondialisation dans les pays des Suds ; UR095 IRD Régulations foncières et logiques d'acteurs ; projet Périsud, UMR Prodig, financé par l'ANR Les Suds ; projet Périmarge, UMR Prodig, financé par l'ANR Ineg : Métamorphose des sociétés. Inégalités, inégalité.

16. <http://www.camposol.com.pe>

17. <http://www.viru.com.pe>

Export SAC, qui a planté plus d'une centaine d'hectares de mangues dans le département de Piura et celui de Lambayeque, également côtier, et conditionne et exporte des mangues venant de nombreuses exploitations.

L'installation de ces entreprises qui participent elles-mêmes à la production a dans un premier temps créé un certain nombre de conflits autour des droits d'accès aux ressources productives. Elles ont certes généralement acquis des terres soit dans le nouveau périmètre irrigué de Chavimochic, soit aux marges des oasis anciennes, aussi bien dans le sud que dans le nord du pays, en installant des puits tubés pour mettre en culture des terres auparavant faiblement exploitées (pâturages d'appoint, végétation sèche fournissant du bois...). Leur installation a donc rarement entraîné, du moins directement, le départ d'exploitants agricoles, sauf exceptions : on note ainsi l'acquisition par une entreprise des terres d'une vingtaine de petits exploitants travaillant au sein d'une coopérative née de la réforme agraire, dans la *pampa* de Villacuri (Marshall, 2009 : 221-225).

Certaines implantations, comme celle de Sunshine qui a acquis une centaine d'hectares aux marges de l'oasis de Motupe<sup>18</sup>, n'ont pas provoqué de conflit avec les propriétaires antérieurs des terres (Aldana *et al.*, 2006 : 262). D'autres cas sont plus conflictuels. Ainsi, au cours de la réalisation du projet Chavimochic, l'État a employé la méthode forte pour intégrer au nouveau périmètre irrigué des terres d'interfluve dont une association d'agriculteurs avait obtenu la possession au cours de la réforme agraire : au terme de l'affrontement, les agriculteurs, s'appuyant sur une décision de justice, ont pu conserver 50 hectares, mais ils n'ont pas accès à l'eau du canal (Marshall, 2009). Aux marges de la vallée, une communauté paysanne, San José Virú, reconnue officiellement en 1962 avec 520 familles, a quant à elle disparu, une fois ses terres intégrées au domaine des entreprises (Velasquez, 2001 : 231 ; Marshall, 2009 : 233-240). Les conflits fonciers ont ainsi marqué la seconde moitié des années 1990 : des affrontements, dont certains ont fait des victimes, ont par exemple également marqué le lent processus d'acquisition par des entreprises des actions des coopératives sucrières transformées en sociétés anonymes.

Ces conflits ont laissé des traces dans les mémoires, qui sont réactivées lorsque les agriculteurs et, plus généralement, la population, sont confrontés à moyen terme aux effets de la réorganisation de leurs territoires.

### ***La transformation des territoires***

À terme, les installations d'entreprises modifient la configuration physique du territoire, notamment en raison de leur empreinte sur le milieu. Les entreprises font un usage permanent de ressources en eau qui n'étaient

---

18. Les fonds Tequila et Agroindustrias, mentionnés sur le site : <http://www.sunshineperu.com>

pas ou n'étaient que peu mobilisées jusqu'alors. Cela a des impacts comme, dans la région de Ica, l'épuisement de certaines nappes phréatiques, l'assèchement des puits des petits agriculteurs, et pour l'ensemble du bassin versant, une extraction annuelle qui s'élevait en 2009 à plus du double des 253 millions de m<sup>3</sup> considérés comme renouvelables (Oré *et al.*, 2012). À l'inverse, le projet Chavimochic, dont le canal principal achemine l'eau d'un bassin versant vers quatre autres, n'a pas réglé entièrement le problème de drainage. Cela a créé des situations d'abandon des cultures dans les oasis anciennes, en raison de l'humidification et de la salinisation des terres. Marshall (2009) montre que ces problèmes sont propres à des conformations topographiques particulières et qu'ils affectent donc de façon très différenciée les territoires, amenant certains exploitants à la faillite alors que d'autres profitent de la présence des entreprises.

L'arrivée des entreprises est en effet également porteuse d'opportunités nouvelles, dans la mesure où elles achètent une partie de la production qu'elles exporteront à de petits agriculteurs, soit sans contrat préalable, soit au travers de contrats d'intégration. Ces derniers concernent les cultures introduites depuis plusieurs décennies et maîtrisées par les producteurs locaux, comme par exemple l'asperge. L'entreprise apporte les intrants en début de campagne, donne éventuellement des conseils ou impose des modes de production, et achète la production lors de la récolte. Par ailleurs, les entreprises sont également à la recherche de parcelles à louer, tout spécialement pour les cultures les plus fragiles, comme les tomates, ou pour celles qui sont moins connues des agriculteurs d'une région, comme l'artichaut dans la vallée de Virú. L'entreprise loue alors la terre et gère entièrement la production. L'implantation simultanée de nombreuses entreprises a permis aux propriétaires des parcelles de négocier ces contrats dans de meilleures conditions (Marshall, 2012). Dans le cas de Chavimochic, une partie de l'eau transférée par le canal principal est par ailleurs attribuée aux petits agriculteurs des vallées anciennes. Depuis 2009, les canaux d'irrigation secondaires ont été bétonnés et élargis grâce à des financements de l'État, ce qui évite les pertes d'eau dues aux infiltrations.

Dans le cas des petits agriculteurs participant sans contrat au développement de cultures d'exportation, comme cela a été le cas pour la mangue plus au nord, à Motupe et dans la localité voisine d'Olmos, le succès est parfois précaire. Les prix de vente peuvent varier rapidement, en fonction des cours mondiaux mais également des stratégies des entreprises d'exportation, or changer de production signifie, dans le cas de cultures fruitières, mettre à bas des plantations qui ont demandé un investissement important. En outre, les petits producteurs ont souvent du mal à satisfaire aux exigences des cultures très techniques et aux normes imposées par les pays consommateurs du Nord. C'est le cas de la mangue, culture délicate : les fruits, qui sont surtout exportés frais, doivent être exempts d'attaques de la mouche du fruit, de maladies cryptogamiques (comme l'anthracnose qui joue sur l'aspect du produit) et n'avoir subi aucun dommage lors de la récolte et du conditionnement. Tout fruit de qualité insuffisante est refusé à l'exportation. Les importateurs du Nord exigent aussi le respect de normes

de plus en plus strictes, comme l'installation de sanitaires sur les parcelles, difficiles à suivre pour les petits producteurs. Enfin, les conditions de commercialisation sont peu favorables à ces derniers : en raison des volumes vendus, ils sont dans une situation difficile pour négocier avec les acheteurs et obtiennent des prix plus faibles que les gros producteurs.

Toutes ces conditions fragilisent les petites exploitations, qui cependant développent diverses stratégies pour gérer au mieux les différents risques. La diversification des revenus par une activité rémunératrice complémentaire en est une. La constitution d'un élevage permet de sécuriser une partie des entrées d'argent lorsque les prix du marché ne sont plus avantageux et d'en disposer pour une prochaine plantation. Bon nombre de planteurs ne possédant pas des ressources financières ou foncières suffisantes mettent par ailleurs leurs actifs en commun, l'un disposant par exemple de la parcelle et du puits, l'autre du capital nécessaire à l'achat des semences, fertilisants et autres dépenses d'installation. Finalement, l'association de plusieurs cultures commerciales (citronniers ou manguiers associés aux fruits de la passion, par exemple) réduit les risques face aux variations des prix de vente. Pour les petits producteurs, l'association d'une production fruitière à des produits vivriers (maïs, haricot, manioc, lentille) est indispensable pour assurer la sécurité alimentaire de la famille, le maïs et le haricot présentant en outre l'avantage de prix de vente relativement stables d'une année sur l'autre.

Installation des entreprises et participation des petits producteurs aux nouvelles filières contribuent à la modification des paysages et des économies locales, entraînant la présence de commerçants, d'ouvriers, de services agrovétérinaires. D'autres changements concernent la population dans son ensemble, comme l'amélioration des axes de communication. Ainsi, moins de dix minutes suffisent aujourd'hui pour parcourir les quatre kilomètres qui séparent la route panaméricaine de telle localité proche de Chavimochic, alors qu'il fallait avant presque une demi-heure en transport collectif, quand il ne fallait pas entreprendre la route à pied. Ce trajet est emprunté tant par les enfants se rendant à l'école, que par les agriculteurs, les transporteurs et les commerçants. Ces améliorations des infrastructures au niveau local vont de pair avec la croissance des quartiers urbains, qui, elle, dynamise l'économie des villes régionales mais crée aussi de nouveaux besoins en termes de services et de logement. Elle contribue aussi – sans en être la seule cause – aux difficultés que connaissent ces villes en termes de maintien de la sécurité des habitants et des biens.

### ***À échelle locale et régionale, des dizaines de milliers d'emplois de qualité souvent médiocre***

La croissance des grandes villes régionales et l'apparition de nouveaux quartiers ou hameaux à proximité des implantations des entreprises agro-exportatrices signalent entre autres la création d'emplois par ces dernières. À la différence de l'activité minière, qui dans le secteur formel ne génère

d'emplois qu'en nombre limité et souvent à un fort degré de spécialisation (conducteurs d'engins par exemple), les entreprises agricoles qui exportent des fruits ou des légumes représentent une importante demande de main-d'œuvre, pour des activités relativement variées. À cette demande, répondent non seulement les habitants des territoires concernés mais également la population de régions entières, incluant le piémont côtier mais également la cordillère.

Velazco et Velazco (2012 : 184) ont calculé à partir des enquêtes ménages de l'INEI que les entreprises agricoles moyennes et grandes<sup>19</sup> emploient presque 66 000 travailleurs salariés. C'est un peu moins de 10 % des quelque 700 000 emplois salariés de l'agriculture et 1,5 % de ceux du pays. À titre de comparaison, lors du recensement de 2007, l'ensemble de l'activité minière, pour une participation beaucoup plus importante au PIB, occupait environ 134 000 personnes, dont un peu plus de 61 000 dans les entreprises de plus de 50 personnes. La stabilité des emplois du secteur agricole est un peu moins importante que dans les entreprises moyennes et grandes des autres secteurs économiques pris globalement, si on en juge par le moindre pourcentage des contrats à durée indéterminée : un peu moins de 20 % (presque 23 % dans les autres secteurs). Néanmoins, ce chiffre est beaucoup plus élevé que dans la petite entreprise agricole<sup>20</sup>, où il est de 2,8 % seulement, contre presque 12 % pour leurs homologues des autres secteurs économiques – ce que la nature même de l'activité agricole, avec ces cycles et ses saisons, explique assez bien. Alors que dans la petite entreprise, comme dans les exploitations plus petites, le travail salarié sans contrat domine largement, le contrat à durée déterminée concerne environ 59 % des emplois des moyennes et grandes entreprises (Velazco et Velazco, *ibid.*).

Les études de cas que nous avons menées confirment globalement l'importance des contrats à durée déterminée. Elles soulignent également la forte demande de main-d'œuvre pour les cultures pratiquées : ainsi, une entreprise productrice d'Olmos, en 2013, estime qu'il faut environ 500 journées de travail par campagne et par hectare pour le piment, et presque 600 journées pour le raisin. À Chavimochic, en 2007, l'entreprise TAL SA, qui possédait alors 1 400 ha, employait 300 travailleurs permanents auxquels s'ajoutaient 2 000 journaliers pendant la récolte de l'asperge et de l'avocat. Agrícola Virú, sur ses 2 500 ha de piments, d'artichauts et d'asperges, disposait de 150 travailleurs permanents et employait entre 2 500 et 4 500 journaliers pendant les périodes de récolte. Dans la pampa de Villacuri, une des exploitations visitées, produisant de l'asperge et de l'oignon sur 110 ha, employait 120 travailleurs permanents et 500 journaliers pendant juillet et août ; une autre entreprise agricole, sur 70 ha cultivés, employait 20 travailleurs permanents et jusqu'à 130 journaliers pour les récoltes.

---

19. Définies comme celles qui emploient plus de 100 salariés.

20. Définies comme celles qui emploient de 10 à 100 salariés.

Les moyennes et grandes entreprises de Chavimochic et de Ica emploient aussi bien des ouvriers agricoles venant de la région même que des hauts de la cordillère, voire même des ouvriers arrivant de plus loin. On observe ainsi à Ica la présence de bidonvilles aux portes même des exploitations (Marshall, 2009). À Motupe, l'emploi de main-d'œuvre locale est limité. Les grossistes, mais aussi les grandes plantations, emploient de préférence des ouvriers de la région de Piura, plus expérimentés, pour la récolte des mangues, qui est très délicate (Chaléard, Mesclier, 2010). À Olmos, les exploitations agricoles qui se sont installées dans les années 2000 pour produire raisin et piment embauchent à la fois des paysans des alentours et des personnes venant de la cordillère. Ces derniers, comme à Chavimochic, cherchent des logements dans la localité ou en construisent de nouveaux en périphérie urbaine ou dans les villages.

Les rémunérations versées par les entreprises agricoles sont en général plus élevées que celles obtenues par les journaliers sur de plus petites exploitations. Néanmoins, les journées de travail sont souvent plus longues et la pénibilité du travail est souvent importante, comme par exemple pour les récoltes de piments où on emploie surtout des femmes. D'après certains témoignages recueillis à Ica, les emplois journaliers sont parfois attribués à des groupes de travail déjà constitués : toute défaillance ou protestation de l'un des membres conduit au licenciement de tout le groupe, qui exerce donc en retour une forte pression sur ses membres. Enfin, si les panneaux et les sites vantant la mise aux normes internationales des conditions d'hygiène et de sécurité fleurissent, certains ouvriers agricoles considèrent que leurs conditions de travail réelles restent éloignées de ces images. Quelques études, citées par Velazco et Velazco (2012), soulignent la dureté des conditions de travail des femmes et ses effets pour leur santé (León, 2009) ou encore la faible croissance des emplois dits « décents » (Gamero, 2010). Le seul gain pour les travailleurs des régions concernées serait un accès plutôt bon aux systèmes d'assurance-santé et, partiellement, de retraite, par rapport au reste du pays (Velazco et Velazco, 2012 : 199-200).

## **LA POLITIQUE D'OLLANTA HUMALA : DES AMÉNAGEMENTS PLUS QU'UNE RÉ-ORIENTATION**

L'arrivée au pouvoir en 2011 d'un président, Ollanta Humala, issu du Parti Nationaliste du Pérou et ayant fondé sa campagne sur une « grande alliance nationaliste » située à gauche de l'échiquier politique, pouvait faire penser que des changements auraient lieu, tant vis-à-vis des exportations et des investissements étrangers que de l'attribution des ressources. Un second élément pouvait – et pourrait encore – provoquer un changement d'orientation, le comportement de l'économie mondiale, avec tout d'abord la crise alimentaire de 2007-2008 puis celle, financière, de 2008 et, dans la continuité, les difficultés des économies des Nord à maintenir la croissance. Cependant, comme dans le secteur minier, on assiste plutôt à des aménagements qu'à une véritable réorientation.

### **La continuité d'une politique basée sur les exportations primaires**

La politique économique globale du Pérou ne s'est pas modifiée avec l'arrivée au pouvoir de Ollanta Humala. Elle reste basée sur les exportations primaires, comme le souligne encore début 2013 Gonzales de Olarte<sup>21</sup>, qui appelle de ses vœux non pas le retour à une politique protectionniste mais le développement d'autres secteurs de l'économie. La politique agricole suivie dans les années antérieures fait partie du modèle d'exportations primaires et elle est sans doute peu susceptible de changer radicalement.

Plusieurs éléments confirment le maintien d'une politique agro-exportatrice. Tout d'abord, le Plan Stratégique 2012-2016 produit par le ministère de l'Agriculture, reprend dans la présentation signée par le ministre Luis Ginocchio Balcazar<sup>22</sup>, les chiffres des exportations agricoles, et souligne que l'« agro-exportation ouvre de nouveaux horizons et marchés » (Minag, 2012b : 4). Les lignes générales de la politique agricole présentées par la suite incluent quatre piliers, dont le premier concerne la gestion du secteur, le deuxième, la compétitivité, qui a pour objectif « que les producteurs puissent profiter des opportunités de négoce tant sur le marché interne que sur le marché externe », le troisième, l'inclusion, avec une « priorité donnée à l'intervention auprès des producteurs de la *sierra* et de la *selva*<sup>23</sup> en condition de pauvreté et extrême pauvreté », et enfin, le dernier, la « durabilité ».

Le Plan Stratégique sectoriel rappelle par ailleurs que « l'entrée en vigueur des accords commerciaux qu'est en train de souscrire le pays constituent des fenêtres d'opportunités pour un plus grand développement de l'agro-exportation, qui permettra un accès compétitif pour les fruits et les cultures maraîchères, entre autres produits agricoles destinés à de nouveaux marchés » (Minag, 2012b : 45). Ce sont précisément ces accords, couplés au dynamisme du secteur agro-exportateur, que le directeur du bureau de la Planification et du Budget du ministère de l'Agriculture, l'économiste Guillermo Rebosio Arana, met en avant dans une table ronde publiée par la revue *Revista Agraria*, pour justifier sa réticence à utiliser le terme de « souveraineté alimentaire ». Plus largement, ce terme, utilisé dans les débats législatifs pour défendre une option visant à approvisionner la population sur la base de la production nationale plus que des importations, est rejeté par l'actuel gouvernement péruvien, pour ne pas laisser penser « [...] que le Pérou pourrait être aligné avec des pays qui utilisent ce terme et dont l'option de commerce extérieur est distincte de la nôtre [...] », comme

---

21. Dans son blog *Economía peruana*, <http://blog.pucp.edu.pe/economiaperuana>

22. Ministre de l'Agriculture du 10 décembre 2011 au 23 juillet 2012. Sous la présidence de Ollanta Humala se sont déjà succédées 3 ministres de l'Agriculture. A succédé à Luis Ginocchio, Milton Von Hesse, économiste venant du ministère d'Économie et Finances et considéré comme plus à droite sur l'échiquier politique.

23. Les analyses économiques et politiques et les données statistiques s'appuient le plus souvent au Pérou sur une division régionale en trois ensembles, la côte (*costa*), la cordillère (*sierra*) et l'Amazonie (*selva*). Certaines lois et décrets s'appuient également sur cette division.

le précise un des spécialistes invités, Alberto García de Romaña (Eguren et Marapi, 2013 : 9).

Cette politique ne devrait pas être infléchi par la crise mondiale actuelle : les exportations agricoles du Pérou sont destinées à des marchés de plus en plus divers, en particulier asiatiques. Des accords viennent d'entrer en vigueur avec Singapour, la Chine et la Corée du Sud, en 2009, 2010 et 2011, et sont déjà conclus avec la Thaïlande et le Japon (Minag, 2012b : 45). Or, la plupart de ces pays ne sont pour l'instant pas en phase de stagnation ou de récession, et constituent des marchés potentiels très importants, surtout par rapport aux capacités productives d'un pays de taille moyenne comme le Pérou. Cette diversification, parallèlement à celle des produits, a permis pour l'instant aux exportateurs agricoles de ne pas trop pâtir de la baisse du pouvoir d'achat des habitants des pays des Nord, marquée par la diminution de la valeur des achats réalisés par les pays de l'Union européenne (de plus de 2 milliards à un peu plus de 1,7 milliards de dollars US FOB entre 2011 et 2012) et par les Etats-Unis (de 1,3 à 1,1 milliards de dollars US FOB entre 2011 et 2012). Sur cette même année, les achats des autres pays latino-américains ont en général augmenté, ainsi que ceux des pays asiatiques. On trouve aujourd'hui la Chine et Hong Kong parmi les cinq premiers acquéreurs de raisins péruviens, et les asperges, dont les exportations ont augmenté vers le Japon, sont entrées également au Vietnam et en Malaisie (Minag, 2012a).

### ***Soutien aux « petits producteurs associés »... et distribution des terres aux entreprises***

Dans le courant des années 2000, beaucoup de petits producteurs, en particulier mais pas seulement sur le piémont côtier, ont participé à l'agriculture d'exportation, pour un grand nombre de produits : avocats, mangues, artichauts, asperges, légumineuses, etc. (voir par exemple Fort, 1999 ; Gorriti, 2003 ; Mesclier et Chaléard, 2008). Le Plan Stratégique du ministère de l'Agriculture prend en compte l'existence de ces producteurs, en insistant sur la nécessité de leur association. C'est ainsi que, rangés dans une catégorie « production commerciale » clairement distinguée de deux autres catégories, la « production d'autosubsistance » et les « petits négoce ruraux », dans lesquelles se rangent les « familles », les « petits et moyens producteurs associés » doivent faire l'objet d'une intervention ciblée du ministère, en trois points : promotion de l'associativité et de la gestion ; articulation aux marchés nationaux et d'exportation ; accès aux marchés de services pour l'innovation. Cette volonté d'aider des petits agriculteurs déjà considérés comme plus dynamiques que les autres n'est pas antinomique avec l'appui aux entreprises : selon le Plan Stratégique 2012-2016, la « production agricole entrepreneuriale », rangée dans la catégorie « agro-exportation et agriculture intensive », bénéficiera de l'appui du Ministère de l'Agriculture sur les aspects sanitaires, l'innocuité des aliments et l'articulation aux marchés internationaux.

Dans les faits, les diverses propositions reprennent largement des dimensions déjà présentes dans les politiques agricoles des années 2000. Ainsi, le gouvernement de tendance libérale démocrate de Alejandro Toledo (2001-2006) avait déjà créé une banque nationale dédiée au secteur agricole, *Agrobanco*, qui travaille avec des opérateurs de crédit (ONG, association d'irrigants, etc.) organisant des groupements de producteurs autour de filières productives. Ces mécanismes ont permis à de petits agriculteurs de Trujillo et d'Ica d'obtenir des prêts pour cultiver des asperges ou des artichauts, en recevant le cas échéant des formations spécifiques pour l'utilisation de nouvelles techniques culturales et la gestion de leur exploitation (Marshall, 2009 : 301 et suivantes). De même, les moyennes et grandes entreprises reçoivent l'appui d'un organisme dépendant du ministère de l'Agriculture, SENASA, créé par le gouvernement de Alberto Fujimori, pour les questions sanitaires telles que le contrôle de la mouche du fruit, ou encore de la commission de Promotion du Pérou pour l'Exportation et le Tourisme, entité de l'État créée par fusion de deux entités précédentes en 2007, rattachée au ministère du Commerce extérieur et du Tourisme.

Les pratiques, sur le terrain, montrent que la priorité est jusqu'à nos jours donnée à ces grandes entreprises lorsqu'il s'agit de mettre en culture de nouvelles terres dans le cadre de grands projets d'irrigation. Ainsi, les lots mis aux enchères lors de la première étape du projet Olmos, dans le nord côtier du pays, étaient de dimension bien supérieure à ce que peut acquérir un petit producteur : 250 hectares pour les plus petits, et entre 500 et 1 000 hectares pour la plupart d'entre eux (Gobierno Regional de Lambayeque, 2011). Plus encore, aucune mesure spécifique n'a été prise pour empêcher qu'une seule entreprise, Gloria S.A., déjà détentrice d'actions dans un grand nombre d'ex-coopératives sucrières, acquiert plus de 15 000 hectares sur les 38 000 proposées.

Certes le projet remonte à l'accaparement des terres par l'État à l'époque d'Alberto Fujimori, et a été poursuivi sous les gouvernements postérieurs. Pendant le 2<sup>e</sup> mandat du président Alan García (2006-2011), en particulier, la législation péruvienne a été modifiée pour permettre la signature du Traité de libre commerce avec les États-Unis : le Décret Législatif n° 994 de 2008 promeut les investissements privés destinés à créer de nouvelles terres agricoles dans le cadre de projets d'irrigation, et le Décret Législatif n° 1012, dans la continuité, permet la mise en place des Partenariats Public-Privé (del Castillo, 2012 : 25 et suivantes).

Cependant la mise en enchères, initiée au début de l'année 2011, a été effectuée par le Gouvernement Régional de Lambayeque après l'arrivée au pouvoir d'Ollanta Humala. Les dirigeants actuels du projet, interrogés sur cet aspect, estiment que distribuer ces terres à des centaines, voire des milliers de petits producteurs, n'aurait pas un effet aussi bénéfique sur l'économie et sur l'emploi que de les confier aux grandes entreprises<sup>24</sup>.

---

24. Entrevue réalisée à Chiclayo, 15 mars 2013

Le projet Olmos est, tout en même temps, un bon exemple des initiatives prises par les différents acteurs institutionnels pour intégrer les petits producteurs locaux aux futures filières que les entreprises développeront. *Agrobanco* proposera des crédits à taux bas (1,15 %), remboursables après la récolte. Le ministère de l'Agriculture a par ailleurs créé un fonds économique non remboursable destiné à soutenir les petits et moyens agriculteurs organisés en association et désirant moderniser leurs activités. Ce fonds, dont les activités débiteront en 2014, encourage lui aussi le développement d'une agriculture plus compétitive. Il joue un rôle primordial dans la création des nouvelles associations de producteurs d'Olmos car il doit financer jusqu'à 70 % du coût total de leurs projets, sur présentation d'un plan d'investissement réaliste et rentable. Ces associations accéderont également à des prêts d'*Agrobanco*, grâce à la garantie du projet Olmos. Ces initiatives, si elles sont louables, risquent de buter sur la quantité d'eau, plus faible que prévu dans le projet initial et qui sera attribuée de façon prioritaire aux grandes entreprises.

### *Des questions où se mêlent justice et durabilité*

La question de la disponibilité des terres et, surtout, des ressources en eau, est étroitement imbriquée avec celle de leur répartition. Plus la ressource fait défaut, et plus les acteurs les plus puissants semblent tendre à en priver les plus modestes. C'est déjà ce qui est en train de se produire dans les deux grandes régions agro-exportatrices de Trujillo et de Ica. À Trujillo, en 2008, la période d'étiage du canal principal a atteint des niveaux critiques. Les administrateurs de l'association des irrigants ont donc privilégié les parcelles qui risquaient d'encourir les pertes économiques les plus importantes, favorisant ainsi les productions d'exportation à forte valeur ajoutée. À Ica, l'abaissement des nappes phréatiques tend également à favoriser une monopolisation de l'accès à la ressource. En effet, l'extraction de l'eau souterraine à des profondeurs qui dépassent aujourd'hui les 100 mètres, nécessite des moyens conséquents. Ce sont donc, paradoxalement, les entreprises qui ont provoqué la diminution de la ressource qui en souffrent le moins, alors que les habitants de la vallée ancienne manquent parfois d'eau y compris pour la consommation humaine.

Dans le cas d'Olmos, le projet d'irrigation inclut l'amélioration de l'accès à l'eau dans les vallées anciennes, dans lesquelles les petits producteurs dépendent des débits de cours d'eau alimentés par les précipitations de la cordillère, et de l'eau de pluie. L'accès à l'eau deviendrait permanent. Les ingénieurs du projet prévoient la mise en place de systèmes d'irrigation technicisés et de haute précision, permettant de produire à coûts réduits, en remplacement d'un système d'irrigation gravitaire très consommateur d'eau et de temps de travail. Mais seulement une partie des vallées anciennes : 5 500 hectares, à proximité de la localité d'Olmos, devrait, selon les plans diffusés par le projet, recevoir de l'eau, soit une superficie bien moindre que celle qui sera irriguée dans le nouveau périmètre. Les quantités d'eau dont les parcelles bénéficieront et les tarifs auxquels elle sera achetée n'apparaissent pas clairement. Et les futures filières auxquelles les petits producteurs seront invités à participer ne sont pas encore définies : ces agriculteurs vivent donc pour l'instant dans

une situation d'incertitude quant à l'avenir. Par ailleurs, si les terres du projet ont été prises de façon autoritaire par l'État sur la propriété d'une Communauté Paysanne, les éleveurs qui les utilisaient ne recevront ni parcelles ni accès à l'eau (del Castillo, 2012 : 32 et suivantes ; travail de terrain). La direction du projet Olmos estime qu'ils feront partie des 40 000 personnes qui obtiendront un emploi, à terme, dans le périmètre irrigué.

D'autres aspects de la durabilité sociale de ces nouveaux territoires sont pris en compte par l'actuel gouvernement. Ainsi, le projet Olmos comporte un important volet de construction de logements pour les ouvriers agricoles, dans une « ville nouvelle » qui serait édiflée aux portes du périmètre irrigué. Il y a là encore une certaine continuité avec, par exemple, les programmes de logements sociaux mis en place par le projet Chavimochic, et un souci d'anticiper les problèmes à venir ; mais alors que les travaux de construction du canal qui amènera l'eau aux entreprises sont déjà très avancés, le projet de « ville nouvelle » reste flou.

## CONCLUSIONS

Dans la conclusion de leur ouvrage sur l'économie du Pérou entre 1890 et 1977, plusieurs fois réédité, R. Thorp et G. Bertram soulignaient que « [...] les tendances économiques activées par le succès du développement des exportations avaient érodé les possibilités d'un développement auto-soutenu » (Thorp et Bertram, 1985, 488). En effet, les devises obtenues permettaient de compenser le manque de soutien à l'agriculture non exportatrice par l'achat d'aliments à l'international.

La question se pose toujours aujourd'hui de la compatibilité des modèles reposant sur les exportations primaires avec le développement général d'un pays. Le Pérou a néanmoins l'avantage sur d'autres pays de ne pas dépendre d'un produit d'exportation unique. L'agriculture contribue à la diversification des exportations péruviennes et à leurs retombées, en termes d'emploi et de dynamisation de l'économie, sur une partie importante du territoire national.

Au niveau national, l'agriculture d'exportation apparaît donc comme une option satisfaisante. L'existence des accords internationaux, l'implantation consolidée des grandes entreprises et de leurs filières, mais également la génération de devises qui permettent d'agir sur l'inclusion sociale, sont autant de facteurs qui peuvent dissuader un gouvernement même nationaliste, comme celui de Ollanta Humala, de modifier une politique pourtant d'origine libérale.

Dans les régions où elle est mise en œuvre, les autorités comme les habitants sont globalement satisfaits de la dynamique que génère la grande agriculture d'exportation. Les ONG, plus réservées<sup>25</sup>, reconnaissent les apports de la création des filières nouvelles à l'économie d'un pourcentage important

---

25. C'est le cas par exemple de l'ONG CICAP à Chiclayo, très présente dans les campagnes de la région.

des petits producteurs avec lesquels elles travaillent, et soulignent des aspects plus négatifs, comme la pénibilité des horaires et des travaux des ouvriers et ouvrières. On peut aussi se poser la question des effets à long terme du modèle mis en œuvre pour une petite agriculture qui reste un élément essentiel de l'organisation de bien des territoires et sociétés locales.

C'est cependant sans doute du côté de la dégradation de l'état des ressources en eau que ce modèle risque de montrer rapidement ses limites. En effet, cette dégradation, on le voit déjà avec l'exemple de Ica, s'accompagne de la généralisation de problèmes qui avaient pu auparavant rester limités à quelques localités ou quelques familles. Mais il n'est pas dit que les intérêts de niveau national ne conservent pas, même alors, le pas sur ceux des territoires locaux.

## BIBLIOGRAPHIE

Aldana, S. Chaléard, J.-L., Mesclier, É., Salazar-Soler, C., Taylor, G., 2006. « Le bouleversement des hiérarchies territoriales au Pérou ». Dans *La mondialisation côté Sud. Acteurs et territoires*, Lombard, Jérôme, Mesclier, Évelyne, Velut, Sébastien, éd. Paris : Éditions rue d'Ulm, IRD éditions, pp. 249-271.

Berrío, V., (éd.), 1998. *Nueva legislación de derecho agrario*. Lima, Editorial Berrío, 314 p.

De Althaus, J., 2007. *La revolución capitalista en el Perú*. Lima : Fondo de Cultura Económica, 333 p.

Del Castillo, L., 2012. "El proyecto de irrigación de Olmos, un caso de injusticia hídrica". *Justicia Hídrica*, mars 2012, 55p.

Chaléard J.-L., Mesclier É., 2004, « Dans le nord du Pérou, l'agriculture commerciale augmente-t-elle les risques pour les petits producteurs ? », in *Espaces tropicaux et risques. Du local au global. Xè journées de géographie tropicale du Comité national français de géographie. Commission géographie des espaces tropicaux et de leur développement*, Orléans les 24, 25, et 26 septembre 2003 (G. David, dir.), Orléans, Presses Universitaires d'Orléans-IRD, pp. 279-291.

Chaléard J.L., Mesclier É., 2010. « Nouveaux acteurs, nouveaux produits et expansion du marché foncier dans le nord du Pérou, » in *Annales de géographie*, n° 676, novembre-décembre 2010, pp. 678-696.

Dollfus O., Bourliaud J., 1997, « L'agriculture de la côte péruvienne au vent du néolibéralisme », *Problèmes d'Amérique latine*, n°25, pp. 87-104.

Eguren, F., 2003, « La agricultura de la costa peruana » in *Debate Agrario*, n°35, janvier 2003, pp. 1-37.

Eguren, F., 2004. Las políticas agrarias en la última década: una evaluación. In Eguren, F., Remy M.I., Oliart, P.(ed.), *Perú: el problema agrario en debate*, SEPIA X, Lima, pp. 19-78.

Eguren F., Marapi R., 2013. "Seguridad alimentaria: más allá de la comida charata. Mesa Redonda", *Revista Agraria* n°151, mai 2013. pp. 6-10.

Fort, A., 1999. « Nuevos cultivos exportables y articulación de los pequeños productores al mercado: el caso de las menestras en Piura ». dans Ágreda, V., Diez, A., Glave, M. (éd.), *Perú: el problema agrario en debate*, SEPIA VII, pp. 89-123.

Gamero, J., 2010. *Empleo y trabajo decente a un año del TLC con EE.UU.* Lima: RedGE et CEPES.

Gobierno Regional de Lambayeque, 2011. *Proyecto Irrigación Olmos. Sistema de distribución lotización planta general.* Carte, 1 feuille, décembre 2011.

Gorriti, J., 2003. "¿Rentabilidad o supervivencia? La agricultura de la costa peruana". In *Debate Agrario* 35, pp. 39-64.

Gonzales de Olarte, E. 1998. *El neoliberalismo a la peruana. Economía política del ajuste estructural, 1990-1997.* Lima, IEP, 146p.

INEI (Instituto Nacional de Estadística e Informática), 2007. Censos Nacionales 2007: XI de Población y VI de Vivienda, disponible sur le site <http://www.inei.gob.pe>

INEI (Instituto Nacional de Estadística e Informática), 2012. *IV Censo Agropecuario Nacional 2012. Resultados preliminares.* Lima, 93p.

INEI (Instituto Nacional de Estadística e Informática), 2013. *Indicadores económicos: Producto Bruto Interno 1992-2013 (Variación % anual).* Disponible sur le site <http://www.inei.gob.pe>

Lajo, M., 1988. *Dependencia alimentaria y reactivación de la crisis.* Perú 1970-1985-1988. Lima, Cenes, 273p.

León, J., 2009. *Agroexportación, empleo y género en el Perú. Un estudio de caso.* Lima: CIES et COPLA.

Marshall, A., 2009. *S'approprier le désert. Agriculture mondialisée et dynamiques socio-environnementales sur le piémont côtier du Pérou*, 493 p. ; Paris : Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne. Thèse de Doctorat.

Marshall, A., 2011. Terres gagnées et terres perdues. Conséquences environnementales de l'essor de l'agro-industrie dans un désert de piémont. *Bulletin de l'Institut Français des Etudes Andines* 40(2), 2011. pp. 375-396.

Marshall, A., 2012. Contrats agraires dans les oasis du piémont péruvien. *Economies et sociétés*, série "systèmes agroalimentaires". n°10-11/2012. Isméa. Les Presses. pp. 1945-1968.

Mesclier, É., 2009. « Le titrage des terres, instrument d'une restructuration orientée de l'agriculture péruvienne », in Colin J.-P., Le Meur P.-Y. et Léonard E., *Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales.* Paris, Karthala, pp. 445-475.

Mesclier É., Chaléard J.-L., 2008. « Pequeños productores y vinculación a los mercados internacionales : estudios de caso en el Perú » in *Debate Agrario*, n° 43, pp. 89-104.

Minag (Ministerio de Agricultura), 2003. *Comercio exterior agrario. Diciembre 2003*. Disponible sur <http://www.minag.gob.pe>

Minag (Ministerio de Agricultura), 2011. *Comercio exterior agrario. Diciembre 2011*. Disponible sur <http://www.minag.gob.pe>

Minag (Ministerio de Agricultura), 2012a. *Comercio exterior agrario. Diciembre 2012*. Disponible sur <http://www.minag.gob.pe>

Minag (Ministerio de Agricultura), 2012b. *Plan Estratégico Sectorial Multianual 2012-2016*. Lima, 123p.

Oré, M.-T. 1998. De la reforma agraria a la privatización de tierras y aguas: el caso de la costa peruana. In Boelens R., Dávila G., Menchú R. *Buscando la equidad. Concepciones sobre justicia y equidad en el riego campesino*. Van Gorcum & Comp, pp. 286-297.

Oré, M.-T., 2009. Panorama institucional de la gestión del agua en la región andina. In Oré, M.-T. (coord.), *El agua, ante nuevos desafíos. Actores e iniciativas en Ecuador, Perú y Bolivia*. IEP, Oxfam Internacional. pp. 47-90.

Oré, M.-T., Bayer, D., Chiong, J., Rendón, E., 2012. “Emergencia hídrica y explotación del acuífero en un valle de la costa peruana: Ica”. In *Perú: el problema agrario en debate, SEPIA XVI*. pp. 586-613.

Saavedra, J., Maruyama, E., 2000. *Estabilidad Laboral e Indemnización: Efectos de los Costos de Despido sobre el funcionamiento del Mercado Laboral Peruano*. Documento de Trabajo No. 28. Lima: Grupo de Análisis para el Desarrollo - GRADE.

SUNAT (Superintendencia des Douanes et de l'Administration Fiscale), 2011. *Anuario Estadístico 2011*. Disponible sur : <http://www.aduanet.gob.pe/aduanas/informae/anuario11.html>

Thorp, R., Bertram, G., 1985. *Perú 1890-1977 : crecimiento y políticas en una economía abierta*. Lima, Mosca Azul editores, 564p.

Velazco Ja., Velazco Ju., 2012. “Características del empleo agrícola en el Perú,” in Cecilia Garavito et Ismael Muñoz (éd.), *Empleo y Protección social*, Departamento de Economía – Pontificia Universidad Católica del Perú, pp. 161-211.

Velasquez Benites O., 2001. *La Comunidad Campesina en el Perú y los retos por la supervivencia*. Trujillo, Universidad Nacional de Trujillo, 306p.

Webb, R. Fernández Baca, G., 1990. *Almanaque estadístico Perú en Números 1990*. Lima: Cuánto S.A., 975p.